

publié le 06/02/24



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

SÉANCE DU 24 JANVIER 2024

Réf : CCAS24_03

Effectif légal : 13

Effectif réel : 12

Présents : 10

Pouvoir : 1

Absent : 1

Date de la convocation : 18 janvier 2024

PRÉSENTS : Christian MICHAUD, Lydie BARBOTTIN, Dominique CHALLOT, Monique GOHIER, Mireille BARREAU, Bruno MASSONNEAU, Vincent BAUDOIX, Didier RENAUD, Monique GIL, Roselyne NAVEAU.

POUVOIR :

Corinne JARASSIER représentée par Roselyne NAVEAU

ABSENT : Caroline DELPHIN**DÉLIBÉRATION N°03****RAPPORTEUR** : Christian MICHAUD**OBJET : BUDGET PRIMITIF 2024 – FORFAIT SOINS**

Il est proposé aux membres du Centre Communal d'Action Sociale le **BUDGET PRIMITIF 2024 du FORFAIT SOINS**.

Section de fonctionnement :

Total Dépenses 182 500,00 €

Total Recettes 182 500,00 €

Section d'investissement :

Total Dépenses 270,00 €

Total Recettes 270,00 €

Après en avoir délibéré, le CCAS :

- approuve le budget primitif 2024 du FORFAIT SOINS ;
- charge le Président de son application.

VOTE**UNANIMITÉ**

Dominique CHALLOT, secrétaire de séance

Christian MICHAUD, président du CCAS, peut certifier, sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, le

06 FEV. 2024

